



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Les défis et les enjeux liés au maintien à domicile des aînés en situation minoritaire francophone en milieu rural: le cas de Saint-Isidore dans le comté de Gloucester au Nouveau-Brunswick

Résumé présenté à
l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
en collaboration avec
le Secrétariat des aînés en santé et le Ministère des Affaires intergouvernementales de la province du Nouveau -Brunswick

par
Majella Simard, Ph.D.
Département d'histoire et de géographie

et
Suzanne Dupuis-Blanchard, Ph.D.
École de science infirmière
Centre d'études du vieillissement

Lita Villalon, Ph.D.
École de sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

Photo: Majella Simard, juin 2010

Université de Moncton

Juin 2011

Objectifs

- *déterminer, au sein d'une communauté urbaine à dominance francophone les besoins et le degré de satisfaction des aînés vivant en milieu urbain quant à la question du maintien à domicile;*
- *dresser un inventaire des services actuels reliés au maintien à domicile en région urbaine;*
- *déterminer le degré d'accessibilité à ces services;*
- *dégager au sein de cette communauté les grandes tendances concernant l'évolution des comportements des aînés en matière de maintien à domicile;*
- *proposer des pistes de réflexion concernant les stratégies et les orientations qui pourraient être mises en œuvre en vue d'améliorer l'offre de services dans le domaine du maintien à domicile, notamment en milieu urbain.*

Principaux résultats d'analyse

Sise dans le comté de Gloucester au nord-est du Nouveau-Brunswick, Saint-Isidore est une communauté particulièrement dynamique ayant valeur d'exemplarité en matière de développement territorial. Plusieurs éléments nous permettent de corroborer pareille assertion. Premièrement, compte tenu de sa petite taille démographique, Saint-Isidore possède une infrastructure de services très développée que l'on pourrait facilement qualifier d'exceptionnelle. Ensuite, force est de reconnaître que la communauté de Saint-Isidore est empreinte d'un niveau élevé de capital socioterritorial dont l'intensité des relations entre les différents acteurs, l'affirmation d'une culture de collaboration et la force du sentiment d'appartenance en constituent les principales manifestations. La vigueur de ce capital socioterritorial se traduit par la mise en œuvre de nombreux projets et par diverses initiatives tournées vers l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui y résident d'une part ainsi que par la présence de nombreuses entreprises relevant de l'économie sociale de l'autre. Les divers organismes sans but lucratif que l'on y retrouve, les associations et les entreprises traditionnelles sont fortement ancrés dans le milieu en plus d'être particulièrement bien réseautés. Ces organismes font appel, dans la desserte de leurs diverses activités, autant à des acteurs endogènes qu'exogènes ce qui contribue à dynamiser le milieu. Troisièmement, le dynamisme qui singularise la communauté de Saint-Isidore se manifeste aussi par une vie communautaire particulièrement riche en événements et activités de toutes sortes. À cet

égard, le rôle du bénévolat et le taux de participation élevé de la population locale à ces activités constituent deux conditions inhérentes à leur réussite.

À la lumière de ce qui suit, force est de reconnaître que la localité de Saint-Isidore répond en tous points au modèle d'apprentissage collectif qui repose sur le renforcement des capacités individuelles et collectives d'une communauté à assurer elle-même son développement dont l'intensité du capital socioterritorial constitue l'un des principaux vecteurs. Dans le cas particulier de Saint-Isidore, ce capital socioterritorial se matérialise par le degré d'ouverture de la communauté, la présence de leaders, la capacité à innover, à mobiliser des ressources, à établir des réseaux et à s'adapter au changement.

Le dynamisme dont fait preuve la communauté de Saint-Isidore se répercute sur l'amélioration de la qualité de vie des aînés. À ce titre, les instances municipales exercent un rôle non négligeable. Celles-ci ont été particulièrement impliquées dans la création de la coopérative de santé. Elles s'investissent également dans l'entretien du parc et de l'aréna, lesquels sont fréquentés par de nombreuses personnes âgées. Les élus municipaux ont également sollicité les gouvernements supérieurs afin d'accueillir un foyer de soin de niveau 3 et 4. Ils ont été appuyés dans leurs démarches par la coopérative de santé qui constitue le noyau intégrateur à toutes leurs actions, mais aussi par *Saint-Isidore Asphalte* ainsi que par les nombreux organismes sans but lucratif. À cela s'ajoute, la pluralité d'activités organisées par les différents organismes locaux auxquels participent autant les jeunes que les personnes âgées. De toute évidence, la municipalité de Saint-Isidore déploie de nombreux efforts afin de raffermir les liens intergénérationnels.

Si, de façon générale, les intervenants communautaires sont relativement satisfaits des actions mises en place dans le but de favoriser le maintien à domicile, les résultats de nos travaux montrent une certaine insatisfaction à l'égard de l'offre des services de santé en milieu rural. Par exemple, l'absence de transport collectif est décriée par la totalité des personnes que nous avons rencontrées. Par ailleurs, ces dernières mettent aussi en lumière les nombreux partenariats qui se dessinent entre les différents organismes. En même temps, les acteurs locaux semblent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation pour repenser le maintien à domicile dans les contextes de rareté et d'éloignement de certaines ressources, d'où l'importance de les soutenir afin d'assurer l'adéquation et la pérennité des stratégies qu'ils mettent en œuvre. Ils sont en première ligne pour répondre aux problèmes posés par le maintien à domicile. Néanmoins, en dépit de leurs efforts et de leur bonne volonté, force est de reconnaître que les acteurs communautaires ne disposent pas des leviers nécessaires pour accroître le nombre de personnes âgées vivant à domicile tout en leur assurant une bonne qualité de vie.

À l'instar des acteurs locaux et communautaires, le maintien à domicile est surtout perçu par les personnes âgées comme une problématique liée aux services de proximité pour lesquelles elles tournent spontanément leurs attentes vers l'État qui dispose des principales compétences et des outils permettant de répondre à leurs attentes. La présence de services adéquats permet aux personnes âgées d'économiser sur le transport, de diminuer le stress et la fatigue causés par les déplacements et de maintenir leurs conditions générales de santé. Les aînés, de concert avec les différents intervenants communautaires, ont notamment rappelé l'importance de raffermir les liens intergénérationnels. Devant pareille requête, ne serait-il pas approprié de promouvoir, à l'exemple de l'Allemagne, une politique dite de «maisons intergénérationnelles» ou encore d'adapter à la situation particulière du Nouveau-Brunswick la stratégie nationale *Lifetime Homes, Lifetime Neighbourhoods*? Cette initiative, qui a vu le jour au Royaume-Uni en 2008, part de la double exigence de travailler sur l'environnement (et non seulement sur les logements) et d'unifier les services de soins à domicile, d'aide à la personne, d'aménagement du logement et des services en créant des guichets uniques.

Force est d'admettre que les localités rurales n'ont pas la masse critique nécessaire pour développer des compétences techniques en matière de maintien à domicile. Il en revient donc à l'État de prendre en charge cet aspect et de l'intégrer à une stratégie provinciale de vieillissement. Par conséquent, il nous apparaît nécessaire que les diverses actions mises en place par les intervenants communautaires dans le but de faciliter le maintien à domicile soient coordonnées et concertées par une instance supérieure qui servira d'aiguillage entre ces divers acteurs et dont les interventions seront dictées par l'élaboration d'une éventuelle politique de vieillissement adaptée à la réalité des diverses catégories de milieux de la province (urbains, ruraux, périurbains, etc.). Les grandes lignes d'une telle stratégie reposeraient essentiellement sur la mise en œuvre d'outils visant à stimuler la natalité et à ralentir l'exode de jeunes, la consolidation de l'infrastructure de services en milieu rural, la révision des modalités du *Programme Extra-mural* ainsi que la maîtrise de leviers permettant aux séniors de vivre dans un logement de façon autonome.

En raison des multiples dimensions qu'elle comporte et de l'ampleur de sa portée, nous reconnaissons, par ailleurs, que l'élaboration d'une politique du vieillissement ne demeure pas exclusivement l'affaire de l'État. Elle implique, en effet, un ensemble très large d'intervenants: l'État certes, mais aussi, les acteurs locaux et régionaux, les établissements accueillant les aînés, les professionnels des secteurs sanitaire et social, les entreprises, les municipalités, les professionnels de l'urbanisme, du logement et, bien évidemment les aînés eux-mêmes. De fait, la mise en place d'une telle politique ne peut se faire sans la prise en compte des habitudes de vie des personnes âgées sans quoi ce nouveau dispositif se heurterait à un rejet de la part de la population à laquelle il se

dessine. Ce dernier suppose aussi la mise en œuvre de stratégies transversales qui couvrent un ensemble très vaste de domaines: éducation, santé, logement, emploi, aménagement du territoire, développement régional, etc. Il faut donc en convenir: seule une démarche transversale permettra de construire des convictions convergentes, une reconnaissance mutuelle et donc une volonté commune de concevoir des actions coordonnées à destination des aînés. L'enjeu de l'équité intergénérationnelle doit également être au cœur des politiques publiques et ce, afin de favoriser un meilleur équilibre territorial. Dès lors, il importe d'intégrer la notion de territoire à ces politiques dans le but de mieux appréhender les besoins et les attentes des personnes âgées. Compte tenu des évolutions différenciées selon les territoires, les politiques publiques sont appelées à être inventives de façon à s'adapter à la multiplicité et à la diversité des situations locales et régionales qui particularisent la province du Nouveau-Brunswick.